

2020

CHIFFRES
CLÉS



Caf
de la
Haute-Loire

LA CAF MOBILISÉE DURANT LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

- La Caf a garanti la continuité du versement des prestations grâce à la mobilisation de tout son personnel.
- Durant le premier confinement, les prestations (Rsa, Aah et Aeeh) ont été automatiquement renouvelées pour les personnes dans l'incapacité de réaliser leur déclaration trimestrielle. Les aides au logement ont été automatiquement maintenues. De plus, les droits à l'Aah et l'Aeeh qui arrivaient à échéance à ce moment-là ont été automatiquement prolongés de six mois sans conditions.
- La crise sanitaire liée à la Covid-19 a pesé sur le quotidien de nombreuses familles, notamment celles ayant de faibles revenus. Les pouvoirs publics ont ainsi décidé de verser diverses aides exceptionnelles de solidarité en 2020 à destination des bénéficiaires du Rsa, des aides au logement avec enfant(s) et aux jeunes de moins de 25 ans non étudiant. Ces aides ont concernées 10 961 foyers allocataires pour un montant total de 3,8 millions d'euros.
- Durant toute l'année 2020, la Caf a soutenu financièrement les structures d'action sociale, les crèches, les micro-crèches, les maisons d'assistants maternels, les relais petite enfance et les accueils de loisirs. 1,5 million d'euros d'aides exceptionnelles ont été versées.
- Un accueil prioritaire pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (personnels de santé) a été mis en place durant le premier confinement.
- 1200 masques transparents ont été distribués en décembre 2020 aux 75 structures petite enfance du département : crèches, micro-crèches et maisons d'assistants maternels.

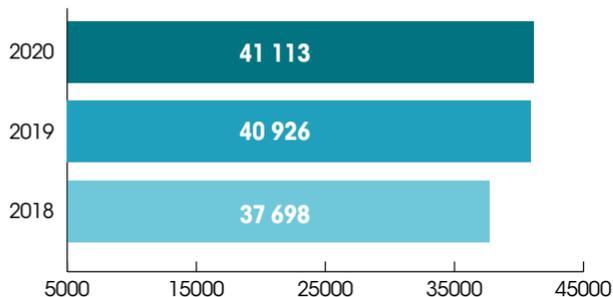
LA CAF AU SERVICE DE PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION DE HAUTE-LOIRE



41 113 allocataires

+ 0,5 %

Évolution du nombre d'allocataires

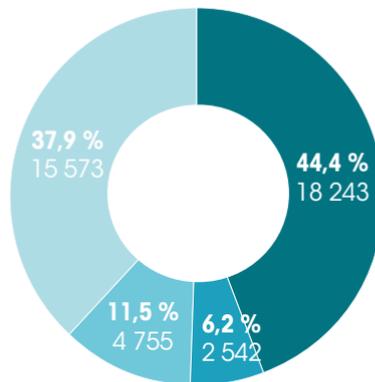


40 886 enfants bénéficiaires

99 860 personnes couvertes

soit 44 % de la population totale du département
(227 283 habitants - source Insee au 1^{er} janvier 2017)

Structure familiale



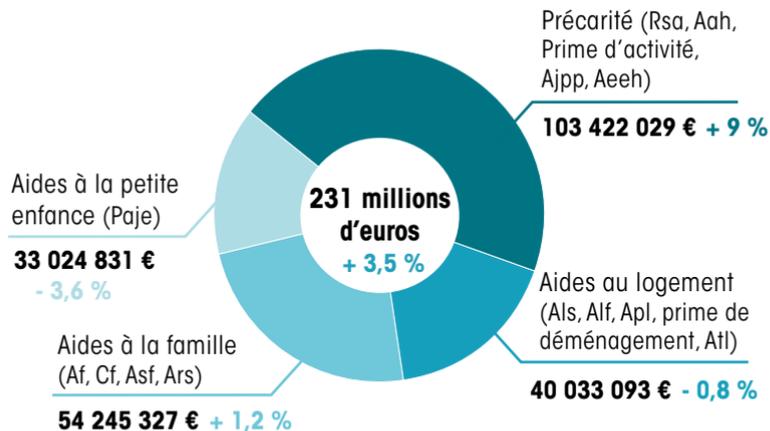
- Isolés
- Couples sans enfant
- Familles monoparentales
- Familles couples avec enfant(s)



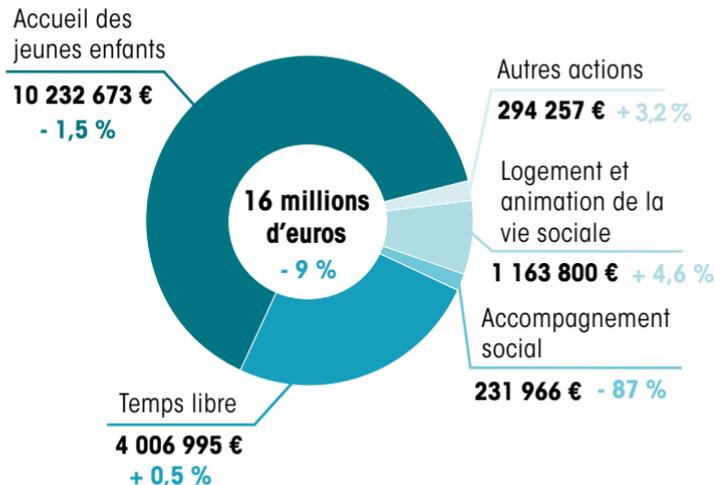
247 millions d'euros versés en 2020

+ 2,6 %

Les prestations légales



L'action sociale



LA CAF, ACTEUR CLÉ DE LA PETITE ENFANCE

Les prestations légales

Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)

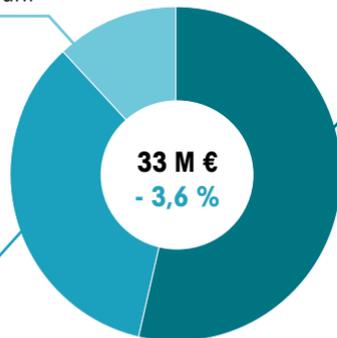
5 900 bénéficiaires - 2,6 %

Prestation partagée
d'éducation de l'enfant

1 025 bénéficiaires
3,3 M €

Complément mode
de garde

3 029 bénéficiaires
19 M €



Allocation de base,
naissance et adoption

4 695 bénéficiaires
10,7 M €

L'action sociale

Accueil des jeunes enfants

10,2 M € - 1,5 %

dont : - Aides au fonctionnement Eaje	9,7 M €
- Aides à l'investissement Eaje	0,2 M €

Temps libres

4 M € + 0,5 %

dont : - Aides au fonctionnement Alsh	3,3 M €
- Aides à l'investissement Alsh	0,2 M €
- Aides directes aux familles	0,5 M €

COVID-19



1,5 M € d'aides exceptionnelles
versées aux structures petite enfance

1200 masques transparents
distribués dans les crèches, micro-crèches
et maisons d'assistants maternels



10 839 enfants
bénéficiaires du dispositif exceptionnel
«Chèques-vacances»

LA PARENTALITÉ, UN AXE FORT DE LA POLITIQUE DE LA CAF

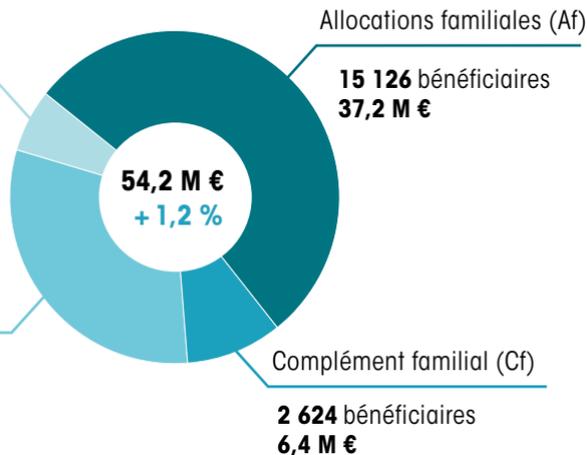
Les prestations légales

Allocation de soutien familial (Asf)

1 712 bénéficiaires
3,5 M €

Allocation de rentrée scolaire (Ars)

8 610 bénéficiaires
7 M €



Allocations familiales (Af)

15 126 bénéficiaires
37,2 M €

Complément familial (Cf)

2 624 bénéficiaires
6,4 M €

L'action sociale

Accompagnement à la fonction parentale

(médiation familiale, accompagnement scolaire, soutien aux LAEP, autres actions parentalité...)

0,3 M € - 3,2 %

COVID-19



Revalorisation exceptionnelle de l'Allocation de rentrée scolaire de 100 € par enfant + 22,9 % d'euros versés par rapport à 2019

Accueil de loisirs à la maison sur le site monenfant.fr avec une sélection d'activités variées pour occuper les journées en famille

LA CAF, INTERVENANT MAJEUR EN MATIÈRE

DE LOGEMENT ET D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Les prestations légales

Aides au logement

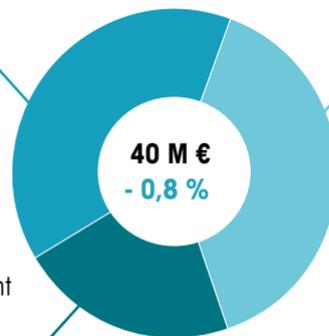
16 432 bénéficiaires - 0,8 %

Allocation de logement sociale (Als)

6 427 bénéficiaires
14,4 M €

Allocation de logement familiale (Alf)

3 588 bénéficiaires
10,9 M €



Aide personnalisée au logement (Apl)

6 417 bénéficiaires
14,7 M €

L'action sociale

Logement et habitat

dont : - Prêts logement

0,2 M € - 27 %

87 000 €

Animation de la vie sociale

dont : - Aides au fonctionnement des centres sociaux

1 M € + 14,4 %

0,8 M €

COVID-19



73 familles bénéficiaires de l'aide financière individuelle d'urgence Covid-19 pour un montant de 23 427 €

321 € en moyenne d'aide par famille

LA CAF, ACTEUR DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INSERTION

Les prestations légales

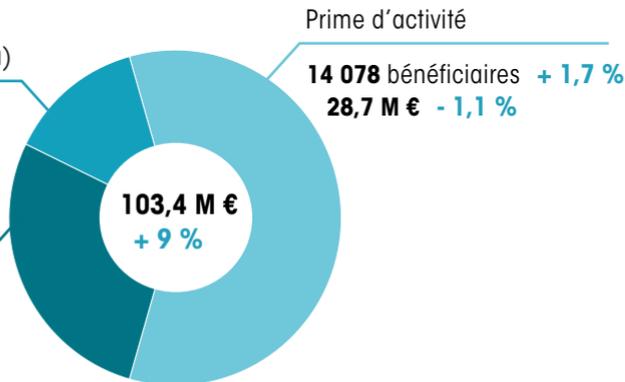
Revenu de solidarité active (Rsa)

3 183 bénéficiaires **+ 6,7 %**
23,6 M € **+ 34 %**

Prestations liées au handicap

6 711 bénéficiaires **+ 2,9 %**
51 M € **+ 6 %**

5 348 bénéficiaires Aah
1 340 bénéficiaires Aeeh
23 bénéficiaires Ajpp



L'action sociale

Accompagnement social

0,2 M €

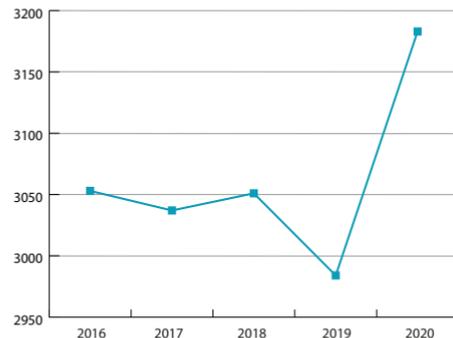
dont : - Aides financières aux familles

63 000 €

- Aide à domicile

0,1 M €

Évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa de 2016 à 2020



COVID-19



Aides exceptionnelles de solidarité
versées aux bénéficiaires du Rsa, des
aides au logement et aux jeunes de
moins de 25 ans non étudiants

3,8 M € versés en 2020
à **10 961** foyers allocataires

LA CAF CONNECTÉE ET AU SERVICE DE SES USAGERS



543 107 consultations
à «Mon Compte»



389 044 courriers
reçus



62 405 appels
traités



23 328 visites reçues
à l'accueil



18 402 e-mails
reçus



95,5 % des déclarations
trimestrielles transmises en
ligne



92,4 % des changements
de situation déclarés
en ligne



85,3 % des allocataires
ont fourni leur
adresse mail



88,5 % des demandes
de Prime d'activité
faites en ligne

COVID-19

En 2020, la Caf a adapté son offre de service :

Mise en place des rendez-vous
téléphoniques avec les
conseillers Caf :
2069 rendez-vous réalisés

Création d'une adresse mail
dédiée pour l'envoi de pièces
justificatives «transmettreun-
document.caf43@info-caf.fr» :
3166 e-mails reçus

Réouverture des accueils
avec la mise en oeuvre des
consignes sanitaires : gel
hydroalcoolique, plexiglas sur les
banques d'accueil, marquages
au sol, sens de circulation...

LA CAF MOBILISÉE POUR LE VERSEMENT DU JUSTE DROIT

Le contrôle des droits allocataires



99 342 contrôles effectués

dont



91 291 contrôles automatisés
(échanges de données avec Pôle emploi et les services fiscaux)



7 606 contrôles sur pièces
(demande de justificatifs à l'allocataire)



445 contrôles sur place
réalisés par nos contrôleurs assermentés

La lutte contre la fraude



304 fraudes détectées
par la Caf

Cela représente **0,7 %**
des allocataires



779 452 € de fraudes détectées

Le montant moyen
d'une fraude est de
2 564 €

COVID-19



Une offre de contrôle adaptée

En 2020, les trois contrôleurs de la Caf ont réalisé leurs entretiens de contrôle principalement dans les guichets d'accueil ou par téléphone.

DES ACTEURS MOBILISÉS AU SERVICE DES ALLOCATAIRES ET DES PARTENAIRES

Le conseil d'administration

Composé de 24 membres titulaires, il définit, en cohérence avec les orientations nationales, la politique de l'organisme.

Présidente	Laurence Lebrat
Vice-présidents	Henry Maisonneuve Yves Tréhin Christophe Martinat

L'équipe de direction

Elle assure la gestion et le pilotage de l'organisme.

Directeur	Christophe Bonnefois
Directeur comptable et financier	Franck L'Hospital
Directeur adjoint	Florian Blanc
Responsable Pôle Ressources	Sébastien Vaude

Au 1^{er} décembre 2020

116 agents

répartis au Puy-en-Velay (100), à Monistrol-sur-Loire (9) et à Brioude (7).

Taux de féminisation	75,86 %
Âge moyen	43,74 ans
Nombre d'embauches en CDI	7

COVID-19



La Caf a su adapter son organisation afin de maintenir l'ensemble de ses activités notamment le versement des prestations sociales.

Le personnel a fait preuve d'engagement et de mobilisation.

Le télétravail s'est très fortement développé.

UNE OFFRE DE SERVICES AUX ALLOCATAIRES

Des points d'accueil

5, rue de la République
Mardi et jeudi
9h00-12h00 / 13h00-16h30

21, avenue du 11 novembre
Mardi et jeudi
9h00-12h00 / 13h00-16h30



Des services en ligne

Sur le site caf.fr et sur l'application
Caf - Mon Compte



Un numéro de téléphone

32 30

(service gratuit + prix d'un appel local)